

Et comme les fautes individuelles, en se multipliant, affectent et corrompent la société dont les hommes sont les éléments constitutifs, veillons à l'intégrité et à la sainteté de la famille, qui est la société primordiale, le germe de la nation. Que les devoirs réciproques des parents et des enfants y soient fidèlement observés ; que l'inviolabilité de l'union conjugale y soit religieusement respectée ; que le fléau de l'intempérance soit réprimé parmi nous, de crainte qu'il ne devienne un vice national qui nous entraîne à la dégénérescence et à la ruine. Que le repos du dimanche soit rigoureusement gardé, surtout par ceux qui disposent du travail des classes laborieuses. Comment, en effet, pourrions-nous attendre du Seigneur le bienfait d'une paix et d'une prospérité durables, si nous refusions au Souverain Maître l'hommage qui lui est dû ? Et surtout, que les saints noms de Dieu, de la Bienheureuse Vierge et des Saints soient toujours et en tout lieu l'objet de notre vénération ; car le plus sûr moyen d'attirer sur notre pays la vengeance divine c'est d'outrager par le blasphème, qui est une injure directe et personnelle, le nom de Dieu trois fois saint, de Marie, sa Mère, et des Serviteurs qu'il a honorés de la gloire du ciel.

Vous avez dû recevoir déjà une circulaire de l'ASSOCIATION CANADIENNE DU CENTENAIRE DE LA PAIX, énonçant le projet d'une célébration conjointe de cet anniversaire au Canada et aux États-Unis. Un précis des événements de caractère international qui auraient pu troubler la paix entre les deux pays vous renseignera suffisamment sur le point de vue historique de la question. Vous y lirez également les lettres d'adhésion des chefs de l'ordre ecclésiastique et civil des deux pays intéressés, et vous trouverez, dans ces documents, les raisons qui ont prévalu pour ne pas ajourner à une date ultérieure, la célébration du Centenaire de la Paix.

La date de cette célébration pour toutes les églises du Canada a été fixée au 14 février prochain, dimanche de la Quinquagésime.

Ce jour-là, dans toutes les églises paroissiales et chapelles de communautés religieuses, on chantera, à la suite de la messe, le *Te Deum* pour remercier Dieu des cent ans de paix qu'il a accordés à notre Canada.

IV

Un congrès national des prêtres-adorateurs se tiendra à Montréal dans le mois de juillet prochain. Notre Saint Père le Pape, Benoît XV, approuve ce pieux projet et vient d'adresser au Révérend Père Supérieur Général de la Congrégation du Très Saint Sacrement une lettre autographe de félicitations et d'encouragements pour le succès de ces assises Eucharistiques.